

Additif

Générale

modern

Additif n° 81-0301/PR/RI à l'arrêté n° 80 — 0301/PR/RI du 6 mai 1980.

Ministère MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES RÉGIES INDUSTRIELLES	Date de publication 15 mars 1981
Numéro JO n° 7 du 01/04/1981	Date du numéro 1 avril 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vules lois constitutionnelles LR 77 — 002 en date du 27 juin 1977

Vul'ordonnance LR 77 — 008 du 30 juin 1977

Vule décret n° 78 — 072 du 2 octobre 1978 portant nomination des membres du Gouvernement

Vula délibération n° 475 / 6e L du 24 mai 1968 portant réglementation de la comptabilité publique et fixant les attributions des agents de l'ordre administratif, chargés de l'exécution du budget de l'État et des budgets annexes

Vula délibération n° 306/7e L du 28 décembre 1972 portant création du budget annexe de la Régie des Eaux

Vula loi de finances n° 49/ AN /78 du 28 décembre 1979 portant approbation du budget annexe de la Régie des Eaux pour l'exercice 1979

Vul'arrêté n° 80 — 0663 /PR /RI du 16 mai 1980

Vula lettre n° 11 /CAB du Trésorier-payeur national

Sur proposition du Ministre de l'Industrie et des Régies industrielles. Le Conseil des Ministres en sa séance du 3 mars 1981.

TEXTE INTÉGRAL

Article premier : Sont reportés sur l'exercice 1980 du budget annexe de la Régies des Eaux (dépenses en capital) avec les imputations et pour les montants indiqués ci-après, les crédits disponibles à la date du 31 / 12 / 79 sur les chapitres de dépenses en capital relatifs à des opérations inscrites sur le budget de l'exercice 1979 et non terminées à cette date :

| Chapitre | Article | Paragraphe | Intitulé | Montant | Crédit | Recettes |

| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |

| 500 | 20 | Remboursement des emprunts Remb. à la C.C.C.E. | 464 | 464 |

| 510 | 10 | TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT | | 2 474 453 |

| | 10 | 1 Aménagement Ouéah | | 700 000 | |

| | | 2 Conduites | | 1 043 453 | |

		3 Cercles		740 000	
520		TRAVAUX NEUFS		371 041	
	10	3 Projet et étude		370 203	
		7 Forages Ouéah et cercles		838	
540		ACHATS DE MATERIEL		9 055 393	
	10	2 Pompage Nagad et cercles		918 600	
		3 Comptage		1 846 337	
		4 Branchement		3 109 196	
		5 Réseau		2 016 035	
		6 Véhicule		100 000	
		7 T .I .C		335 225	
		8 Assurance véhicule R		8 000 000	
			11 901 351	11 901 351	

Art. 2

Ces reports seront constatés en recettes extraordinaires du budget de la Régies des Eaux de l'exercice 1980 sur les chapitres et pour les montants ci-après :

Chap	Art	Intitulé	Montant
---	---	---	---
500	U	Rapports des reliquats de crédits de l'exercice 1979	1 190 351
			11 901 351

Art. 3

— Le Trésorier-payeur national et l'ordonnateur délégué du budget de la Régies des Eaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.
